

Pour publication immédiate

Le présent communiqué de presse contient des déclarations prospectives. Pour obtenir une description des facteurs de risque et des hypothèses connexes, veuillez consulter la section Mise en garde concernant les déclarations prospectives plus loin dans ce communiqué.

## BCE présente ses résultats du deuxième trimestre de 2017

- **Bénéfice net de 811 millions \$ avec un bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires de 762 millions \$, ou 0,84 \$ par action ordinaire; bénéfice net ajusté de 792 millions \$, générant un BPA ajusté de 0,88 \$**
- **Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation de 2 154 millions \$, une hausse de 14,0 % entraînant une augmentation de 17,1 % des flux de trésorerie disponibles, établis à 1 094 millions \$**
- **Croissance des produits tirés des services de 7,0 % entraînant une augmentation de 5,0 % d'un exercice à l'autre du BAIIA ajusté dans tous les secteurs de Bell, la contribution financière de Bell MTS s'étant avérée favorable**
- **106 000 ajouts nets d'abonnés des services à large bande pour les services sans fil postpayés et les services de télé IP et Internet**
- **Excellents résultats dans le sans-fil : 88 611 ajouts nets d'abonnés des services postpayés, une hausse de 26,9 %; croissance des produits tirés des services de 12,8 % grâce à un PMU combiné en hausse de 4,6 %; croissance à deux chiffres du BAIIA ajusté de 10,2 %**
- **Solide croissance des produits tirés des services sur fil de 5,3 % entraînant une augmentation du BAIIA ajusté de 2,6 % et la marge la plus élevée du secteur, établie à 41,8 %**
- **Exécution de 40 % du programme à long terme lié à la fibre à large bande d'ici la fin de 2017; plus de 3,7 millions d'emplacements dans 7 provinces, y compris la plupart des foyers et des entreprises à Toronto, devraient disposer de liens directs de fibre optique**
- **Innovation continue en matière de services à large bande de télé, y compris le lancement du service Alt Télé, le nouveau service de télé en continu et en direct de Bell qui repose sur une application**
- **Contribution positive de Bell Média aux résultats consolidés de BCE au T2, la croissance des produits des activités ordinaires de 2,2 % entraînant une augmentation du BAIIA ajusté de 0,4 %**

MONTRÉAL, le 3 août 2017 – BCE Inc. (TSX, NYSE : BCE), la plus grande entreprise de communications du Canada, a présenté aujourd'hui les résultats du deuxième trimestre (T2) de 2017.

### FAITS SAILLANTS FINANCIERS

(en millions \$, sauf les montants par action) (non audité)	T2 2017	T2 2016	% de variation
<b>BCE</b>			
Produits d'exploitation	5 699	5 340	6,7 %
Bénéfice net	811	830	(2,3) %
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	762	778	(2,1) %
Bénéfice net ajusté <sup>(1)</sup>	792	824	(3,9) %
BAIIA ajusté <sup>(2)</sup>	2 381	2 268	5,0 %
BPA	0,84	0,89	(5,6) %
BPA ajusté <sup>(1)</sup>	0,88	0,94	(6,4) %
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	2 154	1 890	14,0 %
Flux de trésorerie disponibles <sup>(3)</sup>	1 094	934	17,1 %

« La stratégie de Bell visant à investir et à innover plus que tout autre dans les réseaux et services à large bande au Canada continue de susciter de solides ajouts d'abonnés et de stimuler la performance financière dans chaque secteur d'activité lié aux services de communications. Nous avons enregistré une croissance exceptionnelle dans le secteur des services sans fil, un nombre croissant de Canadiens ayant tiré parti des meilleurs téléphones intelligents sur le réseau sans fil le plus rapide à l'échelle nationale, notre réseau de fibre optique en expansion rapide a entraîné des ajouts supplémentaires d'abonnés des services Internet Fibe et Télé Fibe, et Bell Média continue de donner le ton dans le secteur des communications multimédias au Canada en offrant la meilleure programmation qui soit en matière de divertissement, de nouvelles, de sports et de musique », a déclaré George Cope, président et chef de la direction de BCE Inc. et de Bell Canada. « Nous poursuivons sur notre lancée et maintenons notre leadership en ce qui a trait à la vitesse et à la capacité de notre réseau mobile LTE, nous réalisons des progrès continus en matière de services de télé, y compris le service novateur Alt Télé, et nous accroissons notre position de leader en ce qui a trait à l'Internet des objets et aux services qu'offrent les centres de données aux clients d'affaires. »

« Au T2, l'équipe de Bell s'est efforcée d'être un pionnier en matière d'innovations au chapitre des réseaux et des services, ce qui s'est traduit par une solide croissance des produits tirés des services, un BAIIA ajusté positif dans le sans-fil, le sur-fil et le secteur Média, ainsi qu'une augmentation de 17 % des flux de trésorerie disponibles qui permet de financer nos investissements inégalés dans l'infrastructure à large bande, le développement de produits et les nouveaux médias. C'est avec fierté que nous avons accueilli MTS dans l'équipe nationale de Bell, et nous sommes très satisfaits de la solide contribution à nos résultats de la principale entreprise de communications au Manitoba, les activités de la nouvelle entité Bell MTS ayant été rapidement intégrées au T2 et la mise en œuvre de notre plan visant à investir un milliard de dollars dans les services à large bande dans cette province ayant été amorcée. »

Bell centre ses efforts sur un objectif clair : être reconnue par les clients comme la plus grande entreprise de communications du Canada, ce qu'elle compte atteindre grâce à l'exécution de 6 impératifs stratégiques : investir dans les réseaux et les services large bande, accélérer le sans-fil, tirer meilleur parti du sur-fil, accroître notre leadership dans les médias, améliorer le service à la clientèle et établir une structure de coûts concurrentielle. Cette stratégie de leadership dans les services à large bande a porté ses fruits : réseaux de fibre et sans fil LTE figurant parmi les plus performants au monde, solide performance continue dans les services de croissance que sont les services sans fil, de télé, Internet et de médias, 47 trimestres consécutifs de croissance ininterrompue d'un exercice à l'autre du BAIIA ajusté et 13 hausses du dividende par action ordinaire de BCE depuis la fin de 2008, soit une majoration totale de 97 %.

## **FAITS RÉCENTS TOUCHANT NOTRE SOCIÉTÉ**

Pour obtenir tous les détails sur les faits récents de BCE pour ce trimestre, veuillez vous reporter au Rapport aux actionnaires du T2 2017 de BCE, à [BCE.ca](http://BCE.ca).

### **Réseau de Bell Mobilité, premier en Amérique du Nord capable d'offrir les vitesses du service quadribande sur le réseau LTE-A**

Le 20 avril, Bell Mobilité a annoncé que son réseau est le premier en Amérique du Nord capable d'offrir un service LTE Advanced (LTE-A) quadribande, ce qui permet à ses clients de profiter des vitesses de transmission de données mobiles les plus rapides qui soient. Combiné à la technologie MAQ-256 (modulation d'amplitude en quadrature) améliorée, le réseau quadribande de Bell offre des vitesses de transmission de données mobiles pouvant atteindre 750 Mbps, avec des vitesses moyennes attendues de 25 à 220 Mbps dans des zones choisies. Le service quadribande de Bell est maintenant offert dans 47 marchés répartis dans 8 provinces, incluant Corner Brook, Glace Bay, Kingston Village, Bedford, St. Catharines,

Hamilton, Oakville, Waterloo et Sudbury qui, depuis récemment, font partie des 38 centres offrant le service quadribande annoncés en juillet. Les utilisateurs des téléphones intelligents Samsung Galaxy S8 et S8+ sont les premiers à profiter de ces vitesses offertes par le réseau, et d'autres téléphones intelligents capables d'offrir les vitesses du service quadribande seront bientôt disponibles.

Les innovations liées au réseau sans fil au cours du trimestre comprennent également la conclusion d'un partenariat unique entre Bell Mobilité et Astral Affichage, une division de Bell Média, qui vise à accroître davantage la capacité du réseau LTE dans les zones à volume élevé du grand Toronto, grâce à l'installation de minipylônes de transmission sans fil, désignés sous le nom de « microcellules », sur des panneaux publicitaires d'Astral dans 10 emplacements du grand Toronto. Dans le cadre du déploiement de la capacité du réseau quadribande de Bell au stade BMO Field de Toronto, qui est le domicile des Argonauts de Toronto et des Toronto FC, Bell Mobilité est également devenue la première entreprise de services sans fil au Canada à utiliser des drones aériens afin d'optimiser la vitesse et la capacité du réseau dans de grands emplacements.

### **Virgin Mobile Canada classée au premier rang en matière de satisfaction de la clientèle**

Virgin Mobile Canada a été classée au premier rang pour ce qui est de la satisfaction globale des clients envers le service dans l'étude réalisée en 2017 par J. D. Power sur le service à la clientèle offert par les fournisseurs canadiens de services sans fil, dont les résultats ont été annoncés en mai. Plus de 5 500 clients canadiens des services sans fil ont répondu à un sondage en ligne et Virgin a obtenu le meilleur score des 9 fournisseurs de services sans fil canadiens ayant fait l'objet d'une comparaison, soit 801 points (sur l'échelle de 1 000 points de J.D. Power), s'illustrant particulièrement dans les catégories « magasins », « centres d'appels » et « service en ligne ».

### **Le service Alt Télé de Bell, une toute nouvelle façon de regarder la télévision en direct**

Le 15 mai, Bell a lancé le service Alt Télé, une toute nouvelle façon de regarder la télévision en direct et sur demande, sans boîtier décodeur traditionnel. Comme Bell Télé Fibe, Alt Télé est offert en tant que service de distribution de radiodiffusion faisant l'objet d'une licence sur le réseau large bande privé Fibe de Bell pour le visionnement à la maison, ou sur un réseau mobile ou Wi-Fi pour le visionnement à l'extérieur de la maison. Alt Télé est accessible au moyen d'un forfait Internet Fibe et de la puissante application Télé Fibe, et offre aux clients en Ontario et au Québec jusqu'à 500 chaînes en direct et sur demande sur un ordinateur portatif, un téléphone intelligent, une tablette ou l'Apple TV de 4<sup>e</sup> génération. Autre innovation en télévision de Bell : les clients de Télé Fibe en Ontario et au Québec peuvent maintenant regarder leurs enregistrements à partir d'un téléphone intelligent, d'une tablette ou d'un ordinateur avec l'application Télé Fibe.

En juin, la Fiber Broadband Association a décerné à Bell, qui était en lice aux côtés de Verizon et de Google Fiber, le Prix Étoile 2017 pour avoir dépassé les attentes en déployant les connexions de fibre optique directement dans les foyers et les entreprises au Canada. Le réseau de fibre jusqu'au domicile (FTTH) de Bell, qui est le plus vaste au Canada, devrait atteindre plus de 3,7 millions d'emplacements (foyers et entreprises) d'ici la fin de 2017.

### **Position de leader dans l'Internet des objets**

Bell continue d'accomplir d'importants progrès dans le secteur florissant de l'Internet des objets (IdO). En juin, Bell et Hyundai AutoEver Telematics America (HATA), une filiale de Hyundai Motor Group, ont annoncé qu'elles comptent offrir une gamme de services télématiques connectés, y compris des solutions de sécurité, de sûreté, de diagnostic et d'infodivertissement, dans certains véhicules Hyundai et Kia 2018.

En juin, Bell a également annoncé des plans visant le déploiement d'un réseau LTE-M afin de soutenir l'utilisation d'appareils IdO sur les réseaux étendus. LTE-M améliore l'efficacité opérationnelle des appareils IdO en favorisant une très faible consommation d'énergie et en fournissant une meilleure couverture sous terre et dans d'autres emplacements difficilement accessibles. Bell a présenté avec succès sa toute première application LTE-M en collaboration avec BeWhere Inc., un partenaire canadien dans le domaine du développement. Cette application de géolocalisation et de surveillance d'actifs permet au personnel paramédical et aux autres employés des services médicaux d'urgence de disposer de données en temps réel sur l'emplacement de matériel d'urgence. Le réseau LTE-M prendra en charge une vaste gamme de solutions IdO à grande échelle, notamment les services des villes intelligentes, les compteurs intelligents, la géolocalisation d'actifs, la gestion de la chaîne d'approvisionnement, la surveillance des systèmes de sécurité et des alarmes, le transport et la logistique, et les accessoires prêt-à-porter pour les soins de santé, l'accessibilité et d'autres applications.

En mai, Bell MTS a contribué pour un montant de 500 000 \$ au lancement du programme Innovations en agriculture de Bell MTS à l'Université du Manitoba. Ce programme offre aux étudiants la possibilité de développer des technologies d'IdO pour les domaines de l'agriculture et des services d'alimentation.

### **CTV, le réseau de télévision le plus regardé pour une 16<sup>e</sup> année consécutive**

CTV a, pour une 16<sup>e</sup> année consécutive, terminé la saison de télédiffusion 2016-2017 en s'illustrant comme le réseau de télévision canadien le plus regardé aux heures de grande écoute, selon Numeris. Lors de l'événement CTV Upfront qui s'est déroulé en juin, Bell Média a présenté la grille horaire du réseau pour la saison 2017-2018, laquelle compte 17 nouvelles séries dans la grille horaire des heures de grande écoute et 11 séries reprenant l'antenne parmi les 20 les plus regardées. La grille horaire comporte également des ajouts importants d'émissions de nouvelles locales avec des bulletins de nouvelles à 17 h du lundi au vendredi dans toutes les stations de radio locales de CTV au pays; des droits exclusifs élargis de diffusion des matchs de la National Football League, qui couvrent notamment les matchs diffusés les jeudis en soirée, de même que les droits numériques connexes de diffusion par Bell Média des matchs de la NFL, ainsi que la plus abondante programmation d'émissions de télévision en direct, notamment le Super Bowl LII, la Coupe du Monde 2018 de la FIFA, la 90<sup>e</sup> présentation des Oscars et les présentations des prix suivants : Golden Globe Awards (75<sup>e</sup>), Primetime Emmy Awards (69<sup>e</sup>), American Music Awards (2017), Billboard Music Awards (2018) et iHeartRadio Much Music Video Awards (2018).

En juin, Bell Média a également annoncé la conclusion d'un partenariat stratégique avec Wow Unlimited Media en vue de produire une programmation destinée aux enfants et aux jeunes, qui sera diffusée sur les plateformes de Bell Média, notamment CraveTV et SnackableTV, la nouvelle application mobile gratuite de Bell Média présentant de courts clips des chaînes de télé payante et spécialisée ainsi que des émissions populaires de Bell Média.

### **Expansion de Bell Cause pour la cause au Manitoba**

En mai, Bell Cause pour la cause et Unifor ont annoncé un don totalisant 200 000 \$ au centre Ma Mawi Wi Chi Itata et à l'Association canadienne pour la santé mentale, afin d'appuyer le lancement du programme Strengthening Wellness Education to Love Life (SWELL). Dans le cadre de SWELL, des programmes de santé mentale culturellement adaptés seront offerts aux jeunes autochtones et à leurs familles au Manitoba, et le programme encouragera également les jeunes à participer à l'événement annuel Indigenous Youth Summit et à faire entendre davantage leur voix dans les services de santé mentale.

## RÉSULTATS DE BCE

« L'importance que nous avons continué d'accorder à nos impératifs stratégiques au T2, conjuguée à la contribution de Bell MTS, s'est traduite par une solide performance financière ce trimestre, qui a permis d'effectuer d'importantes dépenses d'investissement soutenues dans le réseau de fibre à large bande et dans l'infrastructure du réseau sans fil évolué afin de favoriser une plus importante croissance du nombre d'abonnés dans l'avenir », a affirmé Glen LeBlanc, chef des affaires financières de BCE et de Bell. « Les efforts déployés de manière constante et disciplinée dans tous les secteurs opérationnels de Bell ont donné lieu à une solide rentabilité dans le sans-fil, à une croissance positive du BAIIA ajusté dans le sur-fil et à un excellent profil financier dans le secteur Média au premier semestre, et nous sommes sur la bonne voie pour atteindre les objectifs de l'orientation financière 2017. »

Les produits d'exploitation de BCE ont augmenté de 6,7 % au T2, pour s'établir à 5 699 millions \$. Ce résultat tient principalement à la croissance de 7,0 % des produits tirés des services reflétant les hausses enregistrées dans les secteurs Services sans fil de Bell et Services sur fil de Bell, lesquelles comprennent les contributions découlant de notre acquisition de Manitoba Telecom Services Inc. (MTS) conclue le 17 mars, ainsi qu'à l'augmentation d'un exercice à l'autre des produits des activités ordinaires de Bell Média. Les produits d'exploitation tirés des produits ont augmenté de 3,4 %, pour s'établir à 364 millions \$, ce qui reflète les ventes accrues d'appareils mobiles haut de gamme et le nombre plus élevé de transactions effectuées par les abonnés du sans-fil.

Le bénéfice net a diminué de 2,3 %, pour s'établir à 811 millions \$ au T2, tandis que le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires a totalisé 762 millions \$, soit 0,84 \$ par action, en baisse de 2,1 % et de 5,6 %, respectivement, ce qui est imputable à l'augmentation du montant net au titre de la dotation aux amortissements, à la hausse de la charge d'intérêts et à la diminution des autres produits. Le nombre moyen plus élevé d'actions ordinaires de BCE en circulation, qui découle des actions émises aux fins de la composante capitaux propres liée à l'acquisition de MTS, a également contribué à la dilution du bénéfice par action ce trimestre. À l'exclusion des coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres, des pertes nettes ou des profits nets sur placements, des charges pour dépréciation et des coûts relatifs au remboursement anticipé de la dette, le bénéfice net ajusté a diminué de 3,9 % au T2, pour s'établir à 792 millions \$, soit 0,88 \$ par action ordinaire.

Le BAIIA ajusté de BCE a augmenté de 5,0 %, pour s'établir à 2 381 millions \$ au T2, entraîné par des hausses de 10,2 % pour les Services sans fil de Bell et de 2,6 % pour les Services sur fil de Bell, ce qui reflète la contribution financière de Bell MTS ce trimestre. Le BAIIA ajusté de Bell Média a augmenté de 0,4 %, pour s'établir à 224 millions \$, ce qui constitue un résultat essentiellement stable d'un exercice à l'autre.

La marge du BAIIA ajusté<sup>(2)</sup> consolidée de BCE a diminué, passant à 41,8 % au T2, contre 42,5 % à l'exercice précédent, l'incidence de la forte croissance des produits tirés des services dans le sans-fil ayant largement été compensée par les dépenses accrues relatives à l'acquisition d'abonnés et à la fidélisation de la clientèle des services postpayés dans le sans-fil, par le maintien des offres promotionnelles pour des forfaits de services sur fil résidentiels accrocheuses de nos concurrents, par les coûts accrus pour le contenu dans les médias ainsi que par l'incidence sur la marge de la baisse continue dans les services voix traditionnels. La performance consolidée au chapitre du BAIIA ajusté et de la marge du BAIIA ajusté au T2 a également été négativement touchée par l'incidence d'un exercice à l'autre des décisions du CRTC sur les tarifs Internet de gros et par les remboursements aux clients pour les services annulés, l'ensemble de ces facteurs totalisant environ 25 millions \$ ce trimestre.

Le total des dépenses d'investissement consolidées de BCE a augmenté pour s'établir à 1 042 millions \$, en hausse de 9,7 % par rapport au T2 de l'exercice précédent, résultat qui représente une augmentation du ratio d'intensité du capital<sup>(4)</sup> (les dépenses d'investissement en pourcentage du total des produits des activités ordinaires), qui s'est établi à 18,3 % comparativement à 17,8 % au T2 2016. L'augmentation tient essentiellement à l'investissement continu dans le déploiement de notre réseau de fibre à large bande en vue de brancher un plus grand nombre de foyers et d'entreprises directement, ce qui comprend : la construction de l'infrastructure Fibe Gigabit à Toronto et dans d'autres centres urbains; l'expansion du réseau LTE-A de Bell, le meilleur du secteur; l'accroissement des vitesses des réseaux sans fil tenant à l'agrégation de porteuses; le déploiement de la technologie des petites cellules afin d'optimiser la couverture mobile, la qualité du signal et la capacité en données; et la capacité accrue des réseaux sans fil et Internet pour soutenir la croissance de la clientèle ainsi que l'augmentation rapide de l'utilisation des services vidéo et des autres services de données. L'augmentation des dépenses d'investissement au cours du trimestre reflète également l'investissement effectué au Manitoba afin d'améliorer la couverture, la capacité et les vitesses du réseau et l'intégration dans les systèmes de Bell des systèmes de comptabilité et de facturation de MTS.

Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation de BCE se sont établis à 2 154 millions \$, en hausse de 14 % comparativement à 1 890 millions \$ au T2 2016, ce qui résulte de la croissance du BAIIA ajusté et de l'évolution positive du fonds de roulement. Les flux de trésorerie disponibles de BCE générés ce trimestre se sont établis à 1 094 millions \$, soit 17,1 % de plus qu'au T2 de l'exercice précédent, ce qui découle de l'augmentation des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, déduction faite des coûts liés aux acquisitions et autres payés, facteur contrebalancé en partie par l'augmentation des dépenses d'investissement.

Au T2, BCE a enregistré 88 611 nouveaux abonnés nets des services sans fil postpayés et une perte nette de 21 695 abonnés des services sans fil prépayés, 16 427 nouveaux abonnés nets du service Télé Fibe et une perte nette de 29 764 abonnés du service de télé par satellite ainsi que 1 407 nouveaux abonnés nets d'Internet haute vitesse. Les pertes nettes totales au chapitre des SAR se sont établies à 94 959. À la fin du T2, les connexions clients totales de BCE dans tous les services totalisaient 21 923 299, soit une hausse de 4,8 % par rapport à l'exercice précédent. Ce total incluait 8 901 291 abonnés du sans-fil, soit une hausse de 7,5 % par rapport à l'exercice précédent (y compris les 8 126 264 abonnés des services postpayés, soit une augmentation de 8,8 %), 3 718 677 abonnés d'Internet haute vitesse au total, soit une augmentation de 8,8 %, 2 824 016 abonnés des services de télé au total, soit une augmentation de 2,7 % (y compris les 1 481 434 abonnés du service Télé Fibe, soit une augmentation de 17,0 %), et enfin, 6 479 315 abonnés des SAR au total, soit une augmentation de 0,04 %.

## **RÉSULTATS D'EXPLOITATION DE BCE PAR SECTEUR**

### **Services sans fil de Bell**

Les Services sans fil de Bell ont de nouveau affiché une excellente performance financière ce trimestre, les produits ayant augmenté de 12,9 % pour s'établir à 1 959 millions \$, en hausse par rapport à 1 735 millions \$ au T2 2016. Les produits tirés des services ont augmenté de 12,8 %, pour s'établir à 1 828 millions \$, en raison de la solide croissance de la clientèle d'abonnés des services postpayés, de l'augmentation du produit moyen par utilisateur (PMU) combiné<sup>(4)</sup> et de la contribution de Bell MTS pour le trimestre complet. Les produits d'exploitation tirés des produits ont augmenté de 13,9 %, pour s'établir à 131 millions \$, en raison des ventes accrues d'appareils mobiles haut de gamme et du nombre plus élevé de transactions effectuées par les abonnés.

Le BAIIA ajusté des Services sans fil a augmenté de 10,2 % au T2, pour se chiffrer à 851 millions \$, en raison de la solide croissance à deux chiffres des produits tirés des services découlant de la proportion accrue d'abonnés des services postpayés, qui génèrent une valeur plus élevée, parmi notre clientèle totale et en raison de la gestion rigoureuse des prix. La marge des produits tirés des services a diminué pour s'établir à 46,6 %, par rapport à 47,7 % au T2 2016, en raison d'une augmentation de 75 millions \$ d'un exercice à l'autre, des dépenses totales combinées à l'égard de la fidélisation de la clientèle et des coûts d'acquisition d'abonnés, facteur qui, conjugué à la contribution accrue de Bell MTS aux charges, a donné lieu à une croissance des coûts d'exploitation de 15,1 % ce trimestre.

- Les ajouts nets d'abonnés des services postpayés ont augmenté de 26,9 %, pour s'établir à 88 611 au T2. Ce résultat tient à la hausse de 7,1 % des ajouts bruts, établis à 339 392, ce qui reflète l'accroissement général des activités sur le marché, le leadership de Bell en matière de réseaux mobiles et la solide mise en œuvre de promotions de ventes ciblées dans tous nos canaux de vente au détail, ainsi que la réduction du taux de désabonnement<sup>(4)</sup>.
- Le taux de désabonnement des services postpayés a diminué de 0,07 point de pourcentage au T2, pour s'établir à 1,08 %, ce qui reflète l'importance que nous accordons aux investissements continus dans la vitesse et la qualité des réseaux, la fidélisation de la clientèle et l'amélioration du service.
- La clientèle des services postpayés des Services sans fil de Bell totalisait 8 126 264 abonnés au 30 juin 2017, une augmentation de 8,8 % par rapport au T2 de l'exercice précédent. La clientèle totale des services sans fil a augmenté de 7,5 %, pour s'établir à 8 901 291 abonnés, résultat qui tient compte de la baisse de 104 833 du nombre d'abonnés des services postpayés au cours du trimestre considéré, laquelle reflète la cession d'abonnés à TELUS dans le cadre de l'acquisition de MTS par BCE.
- Le PMU combiné a augmenté de 4,6 %, pour s'établir à 67,28 \$, en raison de la proportion accrue d'abonnés des services postpayés, de la plus grande utilisation des services de données LTE, de la proportion accrue d'abonnés avec des forfaits offrant plus de données et à prix plus élevés dans la composition globale des produits et de l'effet des variations des prix par rapport à 2016.
- Le réseau mobile LTE de Bell fournissait une couverture à près de 98 % des Canadiens à la fin du T2, y compris à 81 % de la population couverte par le service LTE-A. Le pourcentage d'abonnés des services postpayés utilisant un appareil LTE s'est élevé à 85 % au T2, en hausse comparativement à 76 % au T2 2016.

## Services sur fil de Bell

La croissance des produits d'exploitation tirés des services sur fil s'est accélérée ce trimestre, ces produits ayant augmenté de 4,8 % par rapport au T2 2016, pour s'établir à 3 121 millions \$, grâce aux produits tirés des services qui ont augmenté de 5,3 %, pour s'établir à 2 883 millions \$, en raison de la croissance de la clientèle d'abonnés des services Internet et de télé IP à large bande ainsi que de l'augmentation du PMU par foyer, de l'amélioration de la performance au chapitre des produits tirés des services d'affaires soutenue par l'acquisition de l'exploitant de centres de données Les Réseaux Q9 Inc. (Q9), et de la contribution financière provenant de l'acquisition de MTS pour un trimestre complet. Ces résultats ont été atténués par des incidences financières défavorables d'un exercice à l'autre liées à la réglementation, qui se chiffrent à environ 22 millions \$ ce trimestre et qui découlent des révisions à la baisse des tarifs pour les services Internet de gros et des remboursements au titre de services annulés ordonnés par le CRTC, ainsi que par une diminution de 0,8 % des produits d'exploitation tirés des produits, qui se sont chiffrés à 238 millions \$.

Le BAIIA ajusté des Services sur fil a augmenté de 2,6 %, pour s'établir à 1 306 millions \$ au T2, ce qui reflète l'incidence de la solide croissance des produits tirés des services, alors que les coûts d'exploitation ont augmenté de 6,4 % pour s'établir à 1 815 millions \$, en raison essentiellement des acquisitions de MTS et de Q9, de la hausse des frais de commercialisation afin de soutenir les activités d'acquisition d'abonnés et de fidélisation de la clientèle des services résidentiels ainsi que de l'augmentation des coûts de soutien liés au service à la clientèle. La marge du BAIIA ajusté du sur-fil a diminué de 0,9 point de pourcentage au T2, pour s'établir à 41,8 %, ce qui tient principalement à l'incidence des décisions réglementaires du CRTC et à l'augmentation des coûts d'exploitation d'un exercice à l'autre. En excluant l'incidence des décisions réglementaires, le BAIIA ajusté des Services sur fil a augmenté de 4,3 % ce trimestre.

- Bell Télé a ajouté 16 427 nouveaux abonnés nets du service Télé Fibe au T2, une diminution comparativement aux 35 255 abonnés recrutés à l'exercice précédent en raison du volume accru de clients de détail de Bell dont les offres promotionnelles ont pris fin et des offres de forfaits de services de câblodistribution plus accrocheuses, du niveau minimal d'expansion de la zone de couverture, du taux de saturation accru des marchés actuels pour le service Télé Fibe, ainsi que de la substitution accélérée en faveur des services de télé par contournement. À la fin du T2, BCE avait 1 481 434 abonnés de la télé IP, soit une hausse de 17,0 % par rapport au T2 2016. Les pertes nettes d'abonnés du service Télé Satellite se sont améliorées de 10,2 %, pour s'établir à 29 764 par rapport à l'exercice précédent.
- À la fin du T2, BCE comptait un nombre total de 2 824 016 abonnés des services de télé, soit une hausse de 2,7 % comparativement à 2 750 596 au T2 2016.
- Les ajouts nets d'abonnés d'Internet sur le réseau de fibre jusqu'au domicile (FTTH) se sont établis à 17 426 clients au T2, en raison de la zone de couverture en expansion rapide de notre service de fibre à large bande, qui rejoignait 3,4 millions d'emplacements à la fin du trimestre, en hausse par rapport à 3,2 millions à la fin du T1 2017. Ce résultat a été atténué par la hausse du taux de désabonnement dans les zones où le service FTTH de Bell n'est pas disponible, et par l'augmentation d'un exercice à l'autre du nombre de désactivations du service pour des étudiants, ce qui s'est traduit par des ajouts nets d'abonnés d'Internet haute vitesse de 1 407 au deuxième trimestre, qui affiche une faiblesse saisonnière, en baisse par rapport à 7 539 au T2 2016.
- La clientèle des services Internet haute vitesse de BCE totalisait 3 718 677 abonnés à la fin du T2, en hausse de 8,8 % par rapport au T2 2016.



- Les produits tirés des services de données filaires ont augmenté de 6,7 %, pour s'établir à 1 798 millions \$, ce qui reflète l'incidence favorable de Bell MTS, la croissance de la clientèle d'abonnés des services Internet et de télé, l'utilisation accrue et la hausse du PMU ainsi que l'augmentation des produits tirés des solutions d'affaires, reflétant la contribution financière plus élevée de Q9.
- Les produits d'exploitation tirés des produits filaires ont diminué de 0,8 %, pour s'établir à 238 millions \$, en raison de la plus faible demande des grandes entreprises clientes et des clients de gros pour les équipements de télécommunications, en raison de la faiblesse du marché et des pressions concurrentielles sur les prix.
- Les pertes nettes d'abonnés résidentiels des SAR se sont améliorées de 2,3 %, pour s'établir à 67 005, comparativement à 68 593 au T2 2016, malgré les offres promotionnelles pour des forfaits de services accrocheuses lancées par nos concurrents dans la câblodistribution et l'augmentation constante de la substitution technologique en faveur des services sans fil et Internet, en raison de l'effet marqué des activations de forfaits de services de Télé Fibe.
- Les pertes nettes d'abonnés d'affaires des SAR ont augmenté pour s'établir à 27 954, comparativement à 20 232 au T2 de l'exercice précédent, ce qui reflète le nombre plus élevé de désactivations de grandes entreprises tenant à l'accélération de la conversion des lignes téléphoniques au profit des services IP et à l'augmentation de la demande à l'égard des nouvelles installations au T2 2016, en raison de la conclusion d'un nouveau contrat.
- La clientèle des abonnés des SAR à la fin du T2 était de 6 479 315, une hausse légère par rapport à 6 476 683 à l'exercice précédent. Les produits tirés des services locaux et d'accès ont augmenté de 4,1 %, pour s'établir à 813 millions \$, en raison de la contribution financière supplémentaire de Bell MTS et des hausses de tarifs de nos services résidentiels. Les produits tirés des services interurbains ont diminué de 8,7 %, pour s'établir à 167 millions \$, en raison des pertes au chapitre des lignes d'accès aux SAR, de la substitution technologique en faveur des services sans fil et Internet et des pressions sur les tarifs découlant de l'adoption par les clients de forfaits plus avantageux.

### **Bell Média**

Les produits d'exploitation tirés du secteur Média ont totalisé 796 millions \$, en hausse de 2,2 % comparativement à 779 millions \$ au T2 2016, en raison de l'augmentation des produits tirés de la publicité et des frais d'abonnement.

Les produits tirés de la publicité ont augmenté, malgré la faiblesse persistante des marchés de la publicité à la télé et à la radio, en raison de la croissance au chapitre de l'affichage extérieur enregistrée par Astral Affichage et de l'augmentation d'un exercice à l'autre des produits tirés des chaînes anglophones de services spécialisés dans le divertissement et des propriétés numériques de Bell Média. Les produits tirés des frais d'abonnement ont augmenté légèrement en raison de l'accroissement des produits tirés de Crave TV et de la gamme de produits GO de Télé Partout.

Le BAIIA ajusté du secteur Média a augmenté de 0,4 %, pour se chiffrer à 224 millions \$, comparativement à 223 millions \$ au T2 2016, ce qui résulte de l'augmentation d'un exercice à l'autre des produits, laquelle a largement compensé la hausse de 2,9 % des coûts d'exploitation découlant de l'enrichissement de la programmation de CraveTV et de celui du contenu de HBO et de SHOWTIME, ainsi que des coûts accrus d'Astral Affichage découlant des acquisitions et de la conclusion de nouveaux contrats de publicité sur les tableaux publicitaires extérieurs au cours du dernier exercice.

- CTV s'est classée au rang de premier réseau au Canada pour la 13<sup>e</sup> saison printanière consécutive pour l'ensemble des téléspectateurs et dans toutes les principales catégories démographiques chez les adultes en ce qui a trait à la programmation des heures de grande écoute, avec 11 des 20 émissions les plus regardées pour l'ensemble des téléspectateurs.
- Dans ses propriétés de télé spécialisée et de télé payante anglophone, Bell Média a rejoint 80 % des téléspectateurs canadiens anglophones de la télé spécialisée et de la télé payante d'une semaine moyenne. Bell Média a diffusé au moins la moitié des 20 émissions de divertissement les plus regardées par l'ensemble des téléspectateurs au T2, et possède 5 des 10 chaînes de télé spécialisée et de télé payante anglophones les plus populaires auprès des téléspectateurs dans la tranche des 25 à 54 ans : TSN, Space, TMN, Discovery et CP24.
- Bell Média a conservé sa position de leader du marché du Québec, les cotes d'écoute de sa télé spécialisée et de sa télé payante s'élevant à 72 % de l'ensemble des téléspectateurs francophones d'une semaine moyenne au T2. Cinq des 10 chaînes de télé spécialisée et de télé payante les plus populaires chez les téléspectateurs dans les tranches déterminantes de 25 à 54 ans sont des propriétés de Bell Média : RDS, Super Écran, Canal D, Canal Vie et Z.
- Bell Média a conclu une nouvelle entente pluriannuelle globale sur les droits de diffusion régionale avec Les Canadiens de Montréal, faisant de TSN le diffuseur anglophone officiel de l'équipe dès la saison 2017-2018. Dans le cadre de cette nouvelle entente, TSN diffusera des matchs dans la région de diffusion désignée des Canadiens de Montréal, qui couvre l'est et le nord de l'Ontario, le Québec et le Canada atlantique. RDS demeure la plateforme de diffusion francophone des matchs régionaux des Canadiens de Montréal.
- Bell Média a conclu une prolongation de plusieurs années de l'entente sur les droits avec la NFL aux termes de laquelle Bell Média devient le partenaire exclusif de télédiffusion des matchs de la NFL au Canada. Ce partenariat prévoit également des possibilités numériques accrues comprenant des droits de syndication pour les faits saillants de la NFL au Canada, ainsi que de plus nombreux enregistrements et des droits de programmation visant à promouvoir le contenu de la NFL autre que les matchs qui est diffusé par Bell Média. L'entente élargie comprend également toute la programmation relative au Thursday Night football de la NFL, qui sera diffusée sur TSN et CTV Two pour la première fois, et reprendra l'antenne à RDS, à partir de la saison 2017.
- iHeartRadio Canada, la chaîne de radio en continu la plus populaire au Canada, a dépassé le cap du million de téléchargements en juin. Lancée en octobre 2016, iHeartRadio se maintient continuellement parmi les 10 applications de musique gratuites les plus populaires dans les magasins Apple et Google Play.
- Bell Média a maintenu sa position de premier radiodiffuseur du Canada au T2, rejoignant plus de 17,4 millions d'auditeurs, lesquels ont écouté, chaque semaine, plus de 77 millions d'heures de contenu.
- Bell Média demeure le chef de file du secteur des médias numériques parmi tous les diffuseurs et producteurs de vidéos canadiens concurrents, atteignant un record de 68 % de l'auditoire des médias numériques au T2, avec 21 millions de visiteurs uniques mensuellement, une moyenne mensuelle de 1,3 milliard de minutes de temps d'utilisation sur les sites et 195 millions de vidéos regardées.

## DIVIDENDE PAR ACTION ORDINAIRE

Le conseil d'administration de BCE a déclaré un dividende trimestriel de 0,7175 \$ par action ordinaire, payable le 15 octobre 2017 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 15 septembre 2017.

## PERSPECTIVES POUR 2017

BCE a confirmé les objectifs de son orientation financière pour 2017, tels qu'ils ont été présentés le 26 avril 2017 afin de refléter l'acquisition de MTS, comme suit :

	<b>Orientation au 26 avril</b>	<b>Orientation au 3 août</b>
Croissance des produits des activités ordinaires	4 % à 6 %	Sur la bonne voie
Croissance du BAIIA ajusté	4 % à 6 %	Sur la bonne voie
Intensité du capital	approx. 17 %	Sur la bonne voie
BPA ajusté	3,30 \$ à 3,40 \$	Sur la bonne voie
Croissance des flux de trésorerie disponibles	approx. 5 % à 10 %	Sur la bonne voie
Dividende par action ordinaire annualisé	2,87 \$	2,87 \$
Politique de distribution de dividendes <sup>(3)</sup>	65 % à 75 % des flux de trésorerie disponibles	Sur la bonne voie

## TÉLÉCONFÉRENCE À L'INTENTION DES ANALYSTES FINANCIERS

BCE tiendra une téléconférence à l'intention des analystes financiers afin de traiter de ses résultats du T2 2017, le jeudi 3 août, à 8 h (heure de l'Est). Les journalistes sont invités à y assister à titre d'auditeurs seulement. Pour participer, composez le numéro sans frais 1-866-223-7781 ou le 416-340-2216. Une reprise sera disponible pendant une semaine au 1-800-408-3053 ou au 905-694-9451 (composez le code d'identification 3318870#).

La conférence téléphonique fera également l'objet d'une webdiffusion en direct sur le site Web de BCE, à [Appel conférence BCE T2 2017](#). Le fichier MP3 sera également disponible pour téléchargement sur cette page, peu de temps après la téléconférence.

## NOTES

L'information contenue dans le présent communiqué est non auditée.

Au T1 2017, nous avons mis à jour notre définition du bénéfice net ajusté et du BPA ajusté de manière à exclure également les pertes de valeur, car elles pourraient avoir une influence sur la comparabilité de nos résultats financiers et peuvent éventuellement donner une fausse représentation de l'analyse des tendances en matière de performance de l'entreprise.

- (1) Les termes *bénéfice net ajusté* et *BPA ajusté* n'ont pas de définition normalisée en vertu des IFRS. Il est donc peu probable qu'ils puissent être comparés avec des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Nous définissons le bénéfice net ajusté comme le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires avant les coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres, les pertes nettes (profits nets) sur placements, les charges pour perte de valeur et les coûts liés au remboursement anticipé de la dette. Nous définissons le BPA ajusté comme le bénéfice net ajusté par action ordinaire de BCE. Nous utilisons le bénéfice net ajusté et le BPA ajusté et nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent ces mesures, entre autres, pour évaluer la performance de nos activités avant l'incidence des coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres, des pertes nettes (profits nets) sur placements, des charges pour perte de valeur et des coûts liés au remboursement anticipé de la dette, déduction faite de l'impôt et des PNDPC. Nous excluons ces éléments parce qu'ils ont une influence sur la comparabilité de nos résultats financiers et peuvent éventuellement donner une fausse représentation de l'analyse des tendances en matière de performance de l'entreprise. Le fait d'exclure ces éléments ne veut pas dire qu'ils sont non récurrents. Le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires et le BPA sont les mesures financières selon les IFRS les plus comparables. Le tableau ci-après présente un rapprochement du bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires et du BPA avec le bénéfice net ajusté, préparé sur une base consolidée et par action ordinaire de BCE (BPA ajusté), respectivement.

(en millions de dollars, sauf les montants par action)

	T2 2017		T2 2016	
	TOTAL	PAR ACTION	TOTAL	PAR ACTION
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	762	0,84	778	0,89
Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	27	0,04	44	0,05
Pertes nettes (profits nets) sur placements	–	–	2	–
Coûts liés au remboursement anticipé de la dette	3	–	–	–
Bénéfice net ajusté	792	0,88	824	0,94

- (2) Les termes *BAIIA ajusté* et *marge du BAIIA ajusté* n'ont pas de définition normalisée en vertu des IFRS. Il est donc peu probable qu'ils puissent être comparés avec des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Nous définissons le BAIIA ajusté comme les produits d'exploitation moins les coûts d'exploitation, comme il est présenté dans les comptes consolidés de résultat de BCE. Le BAIIA ajusté des secteurs de BCE correspond au bénéfice sectoriel présenté à la note 4, *Information sectorielle*, des états financiers du T2 2017 de BCE. Nous définissons la marge du BAIIA ajusté comme le BAIIA ajusté divisé par les produits d'exploitation. Nous utilisons le BAIIA ajusté et la marge du BAIIA ajusté pour évaluer la performance de nos activités, puisqu'ils reflètent leur rentabilité continue.

Nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent le BAIIA ajusté pour évaluer la capacité d'une société d'assurer le service de sa dette et de satisfaire à d'autres obligations de paiement, et qu'il constitue une mesure courante servant à évaluer les entreprises dans l'industrie des télécommunications. Nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent également le BAIIA ajusté et la marge du BAIIA ajusté pour évaluer la performance de nos activités. Le BAIIA ajusté est également un facteur dans la détermination de la rémunération incitative à court terme pour l'ensemble des dirigeants.

Il n'existe aucune mesure financière selon les IFRS directement comparable au BAIIA ajusté et à la marge du BAIIA ajusté. Pour remédier à cette situation, le tableau suivant présente un rapprochement du bénéfice net et du BAIIA ajusté.

(en millions de dollars)

	T2 2017	T2 2016
Bénéfice net	811	830
Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	36	57
Amortissement des immobilisations corporelles	769	713
Amortissement des immobilisations incorporelles	211	156
Charges financières		
Charge d'intérêts	238	217
Intérêts liés aux obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi	18	21
Autres produits	(1)	(41)
Impôt sur le résultat	297	315
BAIIA ajusté	2 381	2 268
<i>Produits d'exploitation de BCE</i>	5 699	5 340
<i>Marge du BAIIA ajusté</i>	41,8 %	42,5 %

- (3) Les termes *flux de trésorerie disponibles* et *ratio de distribution* n'ont pas de définition normalisée en vertu des IFRS. Il est donc peu probable qu'ils puissent être comparés avec des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Nous définissons les flux de trésorerie disponibles comme les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, déduction faite des coûts liés aux acquisitions et autres payés, qui comprennent les coûts importants liés aux litiges, et du financement des cotisations volontaires aux régimes de retraite, moins les dépenses d'investissement, les dividendes par action privilégiée et les dividendes payés par des filiales aux détenteurs de PNDPC. Nous excluons les coûts liés aux acquisitions et autres payés et le financement des cotisations volontaires aux régimes de retraite parce qu'ils ont une influence sur la comparabilité de nos résultats financiers et peuvent éventuellement donner une fausse représentation de l'analyse des tendances en matière de performance de l'entreprise. Le fait d'exclure ces éléments ne veut pas dire qu'ils sont non récurrents. Nous considérons les flux de trésorerie disponibles comme un important indicateur de la solidité financière et de la performance de nos activités, car ils révèlent le montant des fonds disponibles pour payer des dividendes, rembourser la dette et réinvestir dans notre société. Nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent les flux de trésorerie disponibles pour évaluer une entreprise et ses actifs sous-jacents et pour évaluer la solidité financière et la performance de nos activités. Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation sont la mesure financière selon les IFRS la plus comparable. Nous définissons le ratio de distribution comme les dividendes payés sur les actions ordinaires divisés par les flux de trésorerie disponibles. Nous considérons le ratio de distribution comme un important indicateur de la solidité financière et de la performance de

nos activités, car il met en évidence la pérennité des paiements de dividendes de la société. Le tableau ci-après présente un rapprochement des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation et des flux de trésorerie disponibles, sur une base consolidée.

(en millions de dollars)

	T2 2017	T2 2016
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	2 154	1 890
Dépenses d'investissement	(1 042)	(950)
Dividendes en trésorerie payés sur actions privilégiées	(30)	(35)
Dividendes en trésorerie payés par des filiales aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	(9)	(10)
Coûts liés aux acquisitions et autres payés	21	39
Flux de trésorerie disponibles	1 094	934

- (4) Nous utilisons le PMU, le taux de désabonnement et l'intensité du capital pour évaluer les progrès accomplis à l'égard de nos impératifs stratégiques. Ces indicateurs de performance clés ne sont pas des mesures comptables et pourraient ne pas être comparables à des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs.

#### **MISE EN GARDE CONCERNANT LES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES**

Certaines déclarations faites dans le présent communiqué constituent des déclarations prospectives. Ces déclarations prospectives comprennent, sans s'y limiter, des déclarations concernant l'orientation financière pour 2017 (ce qui comprend les produits des activités ordinaires, le BAIIA ajusté, l'intensité du capital, le BPA ajusté et les flux de trésorerie disponibles), le dividende par action ordinaire annualisé et la politique de distribution de dividendes sur actions ordinaires de BCE pour 2017, nos plans de déploiement pour les réseaux et les dépenses d'investissement connexes, nos perspectives commerciales, objectifs, plans et priorités stratégiques, ainsi que d'autres déclarations qui ne sont pas des faits historiques. Habituellement, les termes comme *hypothèse*, *but*, *orientation*, *objectif*, *perspective*, *projet*, *stratégie*, *cible* et d'autres expressions semblables, ainsi que les temps et les modes comme le futur et le conditionnel de certains verbes tels que *viser*, *s'attendre à*, *croire*, *prévoir*, *avoir l'intention de*, *planifier*, *chercher à* et *aspirer à*, permettent de repérer les déclarations prospectives. Toutes ces déclarations prospectives sont faites conformément aux « dispositions refuges » prévues dans les lois canadiennes applicables en matière de valeurs mobilières et dans la loi américaine intitulée *Private Securities Litigation Reform Act of 1995*.

Les déclarations prospectives, du fait même de leur nature, font l'objet de risques et d'incertitudes intrinsèques et reposent sur plusieurs hypothèses, tant générales que précises, donnant lieu à la possibilité que les résultats ou les événements réels diffèrent de façon significative des attentes exprimées ou sous-entendues dans ces déclarations prospectives et que nos perspectives commerciales, objectifs, plans et priorités stratégiques ne soient pas atteints. Par conséquent, nous ne pouvons garantir la réalisation des déclarations prospectives et nous mettons en garde le lecteur contre le risque que représente le fait de s'appuyer sur ces déclarations prospectives. Les déclarations prospectives qui figurent dans le présent communiqué décrivent nos attentes en date du 3 août 2017 et, par conséquent, pourraient changer après cette date. Sauf dans la mesure où les lois canadiennes en matière de valeurs mobilières l'exigent, nous ne nous engageons aucunement à mettre à jour ou à réviser les déclarations prospectives figurant dans le présent communiqué, même à la suite de l'obtention de nouveaux renseignements ou de l'occurrence d'événements futurs ni pour toute autre raison. Sauf indication contraire de la part de BCE, les déclarations prospectives ne tiennent pas compte de l'effet potentiel d'éléments exceptionnels, ni de cessions, de monétisations, de fusions, d'acquisitions, d'autres regroupements d'entreprises ou d'autres transactions qui

pourraient être annoncés ou survenir après le 3 août 2017. L'incidence financière de ces transactions et de ces éléments exceptionnels peut s'avérer complexe et dépend des faits particuliers à chacun d'eux. Nous ne pouvons donc décrire de manière significative l'incidence prévue ni la présenter de la même façon que les risques connus touchant nos activités. Les déclarations prospectives qui figurent dans le présent communiqué sont présentées dans le but d'aider les investisseurs et les autres parties à comprendre certains éléments clés de nos résultats financiers prévus pour 2017, ainsi que nos objectifs, priorités stratégiques et perspectives commerciales pour 2017, et à mieux comprendre le contexte dans lequel nous prévoyons exercer nos activités. Le lecteur est donc mis en garde contre le fait que cette information pourrait ne pas convenir à d'autres fins.

### **Hypothèses importantes**

Un certain nombre d'hypothèses relatives à l'économie, au marché et aux activités d'exploitation et d'hypothèses financières ont été formulées par BCE dans la préparation de ses déclarations prospectives contenues dans le présent communiqué, y compris, sans s'y limiter :

#### ***Hypothèses relatives à l'économie et au marché canadiens***

- Une amélioration graduelle de la croissance économique, basée sur la plus récente estimation de la Banque du Canada de la croissance du produit intérieur brut du Canada de 2,8 % en 2017, une légère augmentation par rapport à l'estimation antérieure de 2,6 %;
- une modeste croissance des niveaux d'emploi, car le niveau d'investissement des entreprises devrait demeurer peu élevé globalement;
- un dollar canadien qui devrait se maintenir près de son niveau actuel. Toute nouvelle fluctuation pourrait être tributaire de l'incidence de la vigueur du dollar américain, des taux d'intérêt et des variations des prix des marchandises;
- l'intensification de la concurrence dans le marché résidentiel, le marché d'affaires et le marché de gros des services sur fil et sans fil;
- une hausse, à un rythme toutefois moins rapide, du taux de pénétration du secteur du sans-fil et de l'adoption des téléphones intelligents;
- la faiblesse attendue du marché publicitaire en raison de la demande variable, et les coûts croissants pour obtenir de la programmation télé.

#### ***Hypothèses concernant notre secteur Services sans fil de Bell***

- Le maintien de notre part du marché des ajouts nets d'abonnés des services postpayés dans le sans-fil pour les entreprises titulaires;
- l'adoption continue des téléphones intelligents, des tablettes et des applications de données, ainsi que l'introduction d'un plus grand nombre d'appareils 4G LTE et de nouveaux services de données;
- l'augmentation des dépenses relatives à l'acquisition d'abonnés et à la fidélisation de la clientèle, en raison de la hausse des coûts des combinés et d'un nombre plus élevé de mises à niveau des appareils, ce qui reflète un nombre plus important d'abonnés qui n'ont plus de contrat, en raison de la durée plus courte des contrats de deux ans;
- une croissance du PMU combiné, stimulée par une proportion accrue d'abonnés des services postpayés utilisant des téléphones intelligents, une consommation croissante de données sur les réseaux 4G LTE et LTE-A et la hausse des tarifs d'accès découlant de la modification des prix effectuée en 2016;
- l'achèvement de la construction du réseau LTE, qui couvre 99 % de la population canadienne, et l'expansion de la couverture du réseau LTE-A à environ 87 % de la population canadienne, incluant le Manitoba;
- la capacité de tirer profit de l'augmentation au chapitre de l'utilisation des services de données et de l'abonnement des clients à de nouveaux services de données;

- les perfectionnements technologiques constants apportés par les fabricants de combinés ainsi que l'accélération des vitesses de transmission, qui permettent aux clients d'optimiser l'utilisation de nos services;
- l'absence d'incidence significative de nature financière, opérationnelle ou concurrentielle découlant de modifications de la réglementation sur nos activités dans le sans-fil.

***Hypothèses concernant notre secteur Services sur fil de Bell***

- Une croissance positive du BAIIA ajusté pour l'ensemble de l'exercice;
- une croissance continue du nombre d'abonnés résidentiels des services de télé IP et Internet;
- l'accentuation de la substitution technologique par le sans-fil et les services Internet;
- la croissance du PMU des services résidentiels par foyer, générée par l'adoption croissante des forfaits multiproduits par foyer et l'augmentation des tarifs;
- des offres accrocheuses de forfaits de services résidentiels lancées par nos concurrents dans la câblodistribution dans les zones où nous fournissons des services sur fil;
- la migration continue des grandes entreprises clientes vers les systèmes IP;
- les pressions continues de la concurrence visant à modifier les prix dans nos marchés d'affaires et de gros;
- le maintien de l'intensité de la concurrence dans nos marchés des petites et des moyennes entreprises, les câblodistributeurs et d'autres entreprises de télécommunications continuant de cibler les clients d'affaires;
- la consommation croissante des services de télé par contournement et de vidéo en continu sur demande ainsi que la multiplication des appareils, comme les tablettes, qui exigent une bande passante très élevée, ce qui nécessitera un niveau soutenu d'investissements constants;
- le dégroupement des chaînes de télé qui n'accélérera pas de façon significative la réduction des forfaits télé par les clients;
- la réalisation d'économies de coûts du fait de la réduction des postes de cadre à la suite de départs naturels et de départs à la retraite, de la réduction des taux contractuels des fournisseurs, de la diminution du trafic non acheminé par nos propres réseaux et des synergies opérationnelles découlant de l'intégration de MTS;
- une plus faible performance financière des services de gros en raison d'une décision du CRTC, publiée en octobre 2016, qui diminue considérablement les tarifs facturés en fonction de la capacité pour les services Internet haute vitesse de gros groupés;
- aucune autre modification de la réglementation sur nos activités dans le sur-fil ayant une incidence significative de nature financière, opérationnelle ou concurrentielle.

***Hypothèses concernant notre secteur Bell Média***

- Une augmentation des produits des activités ordinaires d'un exercice à l'autre reflétant la croissance de la clientèle d'abonnés de CraveTV, l'expansion à l'échelle nationale de The Movie Network, qui a commencé en mars 2016, et la croissance de la publicité sur les panneaux publicitaires extérieurs soutenue par les acquisitions et les nouveaux contrats obtenus;
- l'augmentation des coûts d'exploitation entraînée par la hausse des coûts de la programmation télé et des droits de diffusion dans les sports, ainsi que l'investissement continu dans le contenu de CraveTV;
- le soutien, de façon continue, de l'adoption de CraveTV;
- la capacité d'acquérir et de produire avec succès des émissions à cotes d'écoute élevées et du contenu différencié;
- l'établissement et le maintien d'ententes stratégiques relativement à l'approvisionnement en contenu sur tous les écrans et toutes les plateformes;



- l'augmentation des produits des activités ordinaires générés grâce à la monétisation des droits sur le contenu et des propriétés de Bell Média sur l'ensemble des plateformes;
- une baisse modérée du nombre d'abonnés pour de nombreuses propriétés de télé de Bell Média entraînée par le dégroupement des chaînes de télé et la popularité grandissante du visionnement de contenu par contournement;
- l'absence d'incidence significative de nature financière, opérationnelle ou concurrentielle découlant de modifications de la réglementation sur nos activités dans les médias.

### ***Hypothèses financières concernant BCE***

La section qui suit présente les principales hypothèses financières de BCE pour 2017 :

- Un coût total des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi qui devrait être d'environ 320 millions \$ à 340 millions \$, selon un taux d'actualisation comptable estimatif de 4,0 %, qui se compose d'un coût estimatif des services rendus au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi supérieur au BAIIA ajusté d'environ 250 millions \$ à 260 millions \$ et de charges financières nettes estimatives au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi inférieures au BAIIA ajusté d'environ 70 millions \$ à 80 millions \$;
- une dotation aux amortissements d'environ 3 850 millions \$ à 3 900 millions \$;
- une charge d'intérêts nette d'environ 950 millions \$ à 975 millions \$;
- des ajustements fiscaux (par action) d'environ 0,01 \$;
- un taux d'imposition effectif d'environ 27 %;
- des participations ne donnant pas le contrôle (PNDPC) d'environ 50 millions \$;
- des besoins de capitalisation des régimes de retraite d'environ 400 millions \$ à 450 millions \$, au total;
- des impôts en trésorerie d'environ 650 millions \$ à 700 millions \$;
- des versements d'intérêts nets d'environ 950 millions \$ à 975 millions \$;
- d'autres éléments des flux de trésorerie disponibles, ce qui inclut une évolution du fonds de roulement, des coûts liés aux indemnités de départ et autres payés, des dividendes par action privilégiée et des dividendes aux détenteurs de PNDPC payés d'environ (25) millions \$ à (150) millions \$;
- un nombre moyen d'actions ordinaires en circulation de BCE d'environ 895 millions;
- un dividende par action ordinaire annuel de 2,87 \$ par action.

Les hypothèses qui précèdent, bien qu'elles aient été considérées comme raisonnables par BCE le 3 août 2017, pourraient se révéler inexactes. Par conséquent, nos résultats réels pourraient différer de façon significative de nos attentes, telles qu'elles sont énoncées dans le présent communiqué.

## Risques importants

Les principaux facteurs de risque, en conséquence desquels nos hypothèses et nos estimations pourraient être inexactes et les résultats ou les événements réels pourraient différer de façon significative de ceux qui sont exprimés ou sous-entendus dans nos déclarations prospectives, y compris notre orientation financière pour 2017, sont énumérés ci-dessous. La réalisation de nos déclarations prospectives, y compris notre capacité à atteindre les résultats financiers cibles indiqués dans notre orientation financière pour 2017, dépend essentiellement de la performance de notre entreprise qui, à son tour, est assujettie à de nombreux risques. Par conséquent, le lecteur est mis en garde contre le fait que tous les risques suivants sont susceptibles d'avoir une incidence défavorable significative sur nos déclarations prospectives. Ces risques comprennent, sans s'y limiter :

- les initiatives, les procédures et les décisions réglementaires ainsi que les consultations gouvernementales et les positions gouvernementales qui nous touchent et qui touchent nos activités, y compris, en particulier, celles qui concernent l'accès obligatoire aux réseaux, le principe de neutralité du Net, les ventes aux enchères de spectre, l'approbation d'acquisitions et les exigences relatives à l'octroi de licences de radiodiffusion et à la propriété étrangère;
- l'intensité de l'activité de nos concurrents, y compris de concurrents nouveaux et émergents, ainsi que l'incidence connexe sur le coût lié à la conservation de nos clients actuels et à l'obtention de nouveaux clients, de même que sur nos parts de marché, nos volumes de service et nos stratégies d'établissement des prix;
- le rythme de substitution technologique et la présence d'autres fournisseurs de services, qui contribuent à réduire l'utilisation de nos services sur fil traditionnels;
- l'incidence défavorable de la séparation fondamentale entre le contenu et le service de connectivité, ce qui modifie l'environnement de nos activités liées à la télé et aux médias et pourrait accélérer le débranchement des services de télé et la réduction des dépenses pour ces services, ainsi que la fragmentation du marché de la publicité et les changements qui s'y rapportent;
- la concurrence avec des concurrents mondiaux, en plus des concurrents canadiens traditionnels, pour le contenu de programmation, qui pourrait entraîner d'importantes hausses des coûts d'acquisition du contenu et nuire à notre capacité d'obtenir du contenu de premier plan;
- une conjoncture économique et des conditions des marchés des capitaux défavorables, un niveau d'activité de détail et commerciale en baisse, l'incidence négative connexe sur la demande de nos produits et services et sur les prix de ceux-ci, et le volume des créances douteuses;
- l'incapacité à protéger nos actifs, notamment les réseaux, les systèmes de TI, les locaux et l'information de nature sensible, contre des événements et des attaques comme les cybermenaces, et les dommages causés par les incendies et les catastrophes naturelles;
- l'incapacité à optimiser les échéanciers pour le déploiement et la mise à niveau de réseaux et de systèmes de TI, à évaluer correctement les possibilités qu'offrent les nouvelles technologies ainsi qu'à investir et à évoluer dans la bonne direction;
- l'incapacité à continuer d'investir de manière rigoureuse et stratégique dans des fonctions de prochaine génération, notamment des stratégies de service à la clientèle reposant sur l'information en temps réel;
- l'incapacité à susciter une expérience client positive découlant, en particulier, du défaut d'adopter de nouvelles approches et de repousser les limites opérationnelles;
- la complexité de nos activités découlant des multiples plateformes technologiques, systèmes de facturation et bases de données de commercialisation, ainsi que d'une myriade de forfaits, d'offres promotionnelles et de gammes de produits;

- l'incapacité à maintenir la performance opérationnelle optimale de nos réseaux, étant donné une augmentation importante de la demande relativement à la capacité des réseaux pour les services Internet et sans fil;
- l'incapacité à mettre en œuvre ou à maintenir des systèmes de TI performants soutenus par un cadre de gouvernance et opérationnel efficace;
- le risque que nous puissions devoir engager des dépenses d'investissement importantes qui dépasseraient nos objectifs en matière d'intensité du capital, afin de fournir une capacité supplémentaire et de réduire la congestion sur nos réseaux;
- l'incapacité à générer les avantages escomptés de nos restructurations d'entreprises, des remplacements et des mises à jour de systèmes, des refontes de processus, et de l'intégration des entreprises acquises;
- les événements liés à la fonctionnalité de nos réseaux, de nos systèmes de TI, de notre équipement et de nos autres installations, ainsi que notre capacité à les protéger, à les tester, à les maintenir et à les remplacer;
- les risques liés au matériel en orbite et les autres risques opérationnels auxquels sont exposés les satellites utilisés pour fournir nos services de télé par satellite;
- l'incapacité à attirer des employés possédant les compétences appropriées, à les fidéliser et à stimuler leur performance dans un environnement sûr et sécuritaire;
- les interruptions de travail;
- l'incapacité à accéder à des sources de capital adéquates et à générer des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation suffisants pour répondre à nos besoins de liquidités, financer les dépenses d'investissement et soutenir la croissance planifiée;
- l'impossibilité de garantir que des dividendes seront déclarés par le conseil d'administration de BCE ou que la politique de distribution de dividendes de BCE sera maintenue;
- l'incapacité à gérer les différents risques de crédit, de liquidité et de marché;
- la volatilité liée à l'obligation au titre des régimes de retraite et les cotisations accrues aux régimes d'avantages postérieurs à l'emploi;
- des impôts plus élevés découlant de l'adoption de nouvelles lois fiscales ou de modifications apportées aux lois fiscales existantes ou à leur interprétation, et l'incapacité à prévoir l'issue des audits gouvernementaux;
- l'incapacité à réduire les coûts ainsi que toute augmentation imprévue de coûts;
- l'incapacité à faire évoluer nos pratiques afin d'effectuer un suivi et un contrôle efficaces des activités frauduleuses, y compris l'utilisation non autorisée de notre contenu et le vol de nos services de télé;
- les événements ayant une incidence sur la capacité de nos tiers fournisseurs et impartiteurs à continuer de nous fournir les produits et les services dont nous avons besoin pour exercer nos activités;
- l'incapacité d'adopter des pratiques de gestion de l'approvisionnement et des fournisseurs permettant de gérer adéquatement les risques associés aux modèles de nos fournisseurs, existants ou nouveaux;
- la qualité de nos produits et de nos services et la mesure dans laquelle ils peuvent comporter des défauts de fabrication ou ne pas être conformes aux normes et aux règlements gouvernementaux applicables;
- les risques liés à la sécurité et les risques de fuite de données advenant le contournement des protocoles de contrôle de la sécurité applicables à nos solutions infonuagiques;
- un règlement défavorable des litiges, en particulier des actions collectives;
- des modifications défavorables aux lois applicables et l'incapacité d'agir en amont pour ce qui est du respect de nos obligations juridiques et réglementaires;
- les préoccupations en matière de santé relatives aux émissions de radiofréquences par des appareils de communication sans fil;

- l'incapacité à maintenir le service à la clientèle et à assurer le fonctionnement de nos réseaux si des épidémies, des pandémies et d'autres éventualités menaçantes pour la santé survenaient;
- l'incapacité à comprendre les préoccupations concernant les changements climatiques ou les attentes du public et du gouvernement pour ce qui est des questions environnementales, et à y répondre adéquatement.

Nous prévenons le lecteur que la liste de facteurs de risque qui précède n'est pas exhaustive et que d'autres facteurs pourraient avoir une incidence défavorable sur nos résultats. Nous encourageons les investisseurs à lire également le rapport de gestion annuel 2016 de BCE (inclus dans le rapport annuel 2016 de BCE), daté du 2 mars 2017, ainsi que les rapports de gestion du premier et du deuxième trimestre 2017 de BCE, datés du 25 avril 2017 et du 2 août 2017, respectivement, pour obtenir plus de détails au sujet de certains des facteurs de risque et hypothèses mentionnés et d'autres facteurs de risque et hypothèses, ces documents étant déposés par BCE auprès des autorités des provinces canadiennes en valeurs mobilières (disponibles à [Sedar.com](http://Sedar.com)) et de la Securities and Exchange Commission des États-Unis (disponibles à [SEC.gov](http://SEC.gov)). Ces documents sont également disponibles à [BCE.ca](http://BCE.ca).

### **À propos de BCE**

À titre de plus grande entreprise de communications du Canada, BCE fournit la gamme la plus étendue de services sans fil à large bande, de télé, Internet et de communications d'affaires à des clients résidentiels et d'affaires dans l'ensemble du pays. Première entreprise canadienne de services multimédias, Bell Média possède des actifs de premier plan dans les secteurs de la télévision, de la radio, de l'affichage et des médias numériques. Pour en savoir plus, visitez le site [BCE.ca](http://BCE.ca).

L'initiative Bell Cause pour la cause fait la promotion de la santé mentale au Canada par des campagnes nationales de sensibilisation et de lutte contre la stigmatisation, comme la Journée Bell Cause pour la cause, et par un important financement par Bell des soins communautaires, de la recherche et des initiatives en milieu de travail. Pour en savoir plus, visitez le site [Bell.ca/cause](http://Bell.ca/cause).

### **Questions des médias :**

Jean Charles Robillard  
514-870-4739  
[jean\\_charles.robillard@bell.ca](mailto:jean_charles.robillard@bell.ca)

### **Questions des investisseurs :**

Thane Fotopoulos  
514-870-4619  
[thane.fotopoulos@bell.ca](mailto:thane.fotopoulos@bell.ca)